

FICHE DE POSTE

PRÉSIDENT

Je deviens bénévole !

Don du Sang La Poste - Orange

L'assemblée Générale de l'association élit les membres du Conseil d'Administration. Celui-ci élit le président et les membres du bureau chargé du fonctionnement courant.

MISSION

Le président a pour mission la réalisation de l'objet de l'association, c'est à dire la promotion du don du sang, du don de moelle osseuse et du don d'organes auprès des postiers et des télécommunicants d'Orange ainsi que, dans la mesure du possible, l'organisation ou la participation à des collectes de sang.

RESPECT DES STATUTS

Le président s'assure du respect des statuts et du règlement intérieur par les membres de l'association. Il met à jour les statuts et le règlement intérieur en cohérence avec ceux de l'Union Nationale. Il s'assure également du respect des prescriptions légales par l'association et notamment le fonctionnement des instances tel que prévu dans les statuts.

ENGAGEMENT

Le président négocie et conclut les engagements pour le compte de l'association. Pour les engagements importants il est habilité, pour cela, par le bureau ou par le conseil d'administration.

DÉLÉGATION

Le président peut déléguer un certain nombre de ses tâches à des membres bénévoles de l'association, notamment des tâches d'organisation et d'animation dans les sites de La Poste et d'Orange.

REPRÉSENTATION

Le président représente l'association auprès des responsables locaux de La Poste et d'Orange auprès desquels il fait connaître l'association, promeut son objet et valorise l'action des donneurs.

Il représente l'association auprès des instances publiques comme les mairies et la préfecture, etc. Le président représente l'association auprès des responsables locaux de l'EFS et dans les manifestations comme la Journée Mondiale du Donneur de Sang.

Enfin le président représente l'association dans les instances réunies par l'Union, notamment l'assemblée de secteur et les congrès.

ANIMATION

Le président organise et anime les instances de l'association. Il anime les bénévoles de l'association plus particulièrement les membres du bureau et du conseil d'administration.

Avec l'accord des responsables de site, il organise et anime des actions de sensibilisation aux dons de sang, de moelle osseuse et d'organes sous diverses formes comme l'affichage, la distribution de tracts, la tenue d'un stand ou des interventions verbales, dans les locaux de La Poste et d'Orange.

Dans les sites d'une taille significative, il met en place un correspondant servant de point d'entrée pour les actions de l'association.



Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange
8 rue Brillat Savarin – 75013 Paris

Tél : 01 48 42 10 09 – Télécopie : 01 48 42 10 59 – C.C.P. 8501 36 5 PARIS Mail

contact@dondusanglpo.fr – www.dondusanglpo.fr – Facebook : Don du sang La Poste - Orange